

Claudine Colbach

# Soutenir et orienter

## L'Action locale pour jeunes

L'Action locale pour jeunes (ALJ) a été créée en 1984 par un projet-pilote dans le cadre du programme européen PETRA. Le travail de l'ALJ se définit comme l'accompagnement individuel de tout jeune en phase de transition entre l'école et la vie active. En 1988, le gouvernement a décidé d'affecter l'ALJ au Service de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP).

Lors de la création de l'ALJ, les bureaux se trouvaient près des centres de l'enseignement complémentaire, avec le but de soutenir ces jeunes au début de leur carrière professionnelle. Aujourd'hui, l'ALJ compte dix bureaux régionaux (Wiltz, Ettelbruck, Mersch, Redange-Attert, Grevenmacher, Junglinster, Luxembourg, Differdange, Esch/Alzette et Dudelange). Les bureaux régionaux sont implantés en dehors des lycées et les secteurs sont divisés de manière à permettre aux jeunes d'avoir un accès facile par les transports en public. Le personnel des bureaux régionaux se compose de 18 éducateurs gradués (14,75 postes à temps plein). Par ailleurs, des enseignants participent à la préparation des élèves du régime préparatoire vers la transition à la vie active.

L'ALJ est partenaire de la Maison de l'orientation, qui a ouvert ses portes en

septembre 2012 et qui regroupe les services publics spécialisés dans l'information et l'orientation scolaire ou professionnelle pour les jeunes et les adultes. Les jeunes

---

**Lors de chaque année scolaire, plus de 3 600 stages d'une durée de 1 à 2 semaines sont organisés**

---

ont la possibilité de se faire accompagner en matière de réalisation concrète de leur projet. Les services partenaires de la Maison de l'orientation sont nombreux. Le Centre de psychologie et d'orientation scolaires (CPOS) soutient les élèves dans leur orientation scolaire ou professionnelle. Au Service d'orientation professionnelle de l'ADEM, le jeune peut s'informer sur l'ensemble des métiers et des professions. L'ALJ aide les jeunes à réaliser leur projet. Le Service national de la jeunesse offre avec son service volontaire d'orientation (SNJ/SVO) une première expérience pratique dans le monde du travail. Finalement, la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux-arrivants (CASNA) soutient les jeunes qui viennent d'immigrer au pays et désirent intégrer une école.

S'orienter correspond à prendre une décision très importante pour sa vie, et pas mal de jeunes ont des difficultés à se lan-

cer dans ce processus, car ils ne savent pas par où commencer. Ils ont entre 15 et 17 ans en moyenne quand ils doivent prendre une première décision concernant leur future vie professionnelle. Les services de la Maison de l'orientation sont là pour soutenir les jeunes dans ce processus; ils interviennent en classe, mais les jeunes ont également la possibilité de demander un rendez-vous pour une consultation individuelle. Pour bien réussir son orientation, il faut se donner le temps nécessaire pour réfléchir sur ses compétences et intérêts, s'informer sur les métiers et professions ainsi que les études y relatives. Les parents sont les bienvenus à la Maison de l'orientation, parce qu'ils jouent un rôle important dans ce processus et peuvent soutenir leurs enfants lors des différentes étapes qu'ils doivent franchir.

### Préparation des élèves des classes de 9<sup>e</sup> du régime préparatoire

Au sein de leur lycée, les enseignants ALJ organisent, encadrent et évaluent les stages d'orientation professionnelle pour les classes 9<sup>e</sup> MO, 9<sup>e</sup> PR et d'« initiation professionnelle divers métiers » (IPDM). Lors de chaque année scolaire, plus de